



Sélection du site de l'installation d'essai terrestre

Doter les membres des Forces armées canadiennes (FAC) des installations et des outils dont ils ont besoin pour appuyer leurs opérations est l'une de nos grandes priorités – nous devons honorer nos engagements. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada se procure 15 nouveaux navires de combat de surface canadiens (NCSC), et ainsi met à niveau deux classes de navires de la Marine royale canadienne (MRC) pour les remplacer par une nouvelle classe de navire de guerre. Afin d'appuyer la mise en service de ces navires et leur soutien pendant toute la durée de leur cycle de vie, le ministère de la Défense nationale (MDN) construira une installation d'essai terrestre sur une portion de terrain lui appartenant à Hartlen Point à Eastern Passage (Halifax), en Nouvelle Écosse.

Pourquoi le MDN a-t-il besoin d'une installation d'essai terrestre?

En plus de la conception et de la construction des navires, le projet de NCSC prévoit la construction de nouvelles infrastructures pour assurer la mise en service des navires puis leur soutien tout au long de leur cycle de vie. Les infrastructures nouvelles et modifiées comprendront des jetées, des entrepôts ainsi que des installations d'essai et d'instruction.

Le projet d'installation d'essai terrestre vise la mise en place d'une installation pour la conception, l'intégration l'essai, l'évaluation et la certification d'équipement destiné aux nouveaux navires ainsi que les mises à niveau régulières pendant tout le cycle de vie des navires. Il importe de noter qu'il ne s'agit pas d'une installation d'essai d'armes. Cette installation servira à l'essai et à l'intégration des capacités des navires, y compris les systèmes électroniques, radio et radar, avant leur installation sur des navires réels. Aucune arme ni aucun système d'armement ne se trouvera dans cette installation.

Les Alliés du Canada ont construit des installations semblables à l'appui de leurs programmes nationaux de construction navale. Étant donné que les NCSC utiliseront de nombreux systèmes différents de ceux de nos Alliés, nous devons effectuer nos propres essais dans une installation conçue en fonction de nos systèmes.

Quels facteurs ont été pris en considération dans le choix du site?

En 2020 et 2021, le MDN a cerné cinq emplacements possibles pour la construction d'une installation d'essai terrestre et a demandé aux Chantiers Maritimes Irving de mener une série d'analyses dans le cadre du contrat existant de conception de navires. Le rapport final qui a été remis au MDN porte sur plusieurs sujets. Le rapport comprend notamment les capacités actuelles du MDN et de l'industrie en matière d'essai terrestre, une recommandation sur l'équipement qui devrait faire l'objet d'essais à l'installation proposée, des critères pour la sélection du site en fonction des besoins prévus en matière d'essais, ainsi que les coûts prévus de la construction et de l'exploitation de l'installation proposée.

Le MDN travaille habituellement avec un large éventail de chefs de file de l'industrie, des alliés en matière de défense et d'autres intervenants lorsqu'il s'agit d'ajouter de nouvelles capacités afin de s'assurer d'atteindre l'intention opérationnelle des capacités. Au début du processus de planification de l'installation d'essai terrestre, nos Alliés et partenaires nous ont signalé l'importance d'avoir la capacité d'utiliser des signaux de radiofréquence pour faire l'essai des systèmes des navires et d'être près de l'océan, selon leur expérience de ce genre d'installation. Cela confère à l'installation un environnement maritime similaire à celui dans lequel les futurs navires évolueront.

Selon les analyses effectuées et les commentaires reçus des Alliés, les Chantiers Maritimes Irving ont proposé qu'une nouvelle installation d'essai terrestre soit construite à Hartlen Point à l'appui de l'essai des NCSC avant l'acquisition des nouveaux navires et après leur livraison tout au long de leur durée de vie opérationnelle. Ce rapport a été déposé par étapes, ce qui a donné au MDN la possibilité de l'examiner et d'apporter des modifications à mesure qu'Irving avançait dans son analyse. Au bout du compte, le processus de sélection a été dirigé par le MDN.

Plusieurs facteurs ont été pris en considération dans l'analyse effectuée pour choisir le site, entre autres la taille du terrain, l'accès aux routes et aux services municipaux, la distance de la Base des Forces canadiennes (BFC) Halifax, la capacité de reproduire un environnement maritime réaliste ainsi que les répercussions potentielles sur les opérations. La proximité de la BFC Halifax a été jugée cruciale en raison de la proximité du personnel des installations de réparation navale du MDN aux fins de maintenance et de la proximité de tous les autres sites d'essai du MDN et de l'industrie dans la Municipalité régionale d'Halifax.

Voici les cinq emplacements potentiels qui ont été évalués :

- Bassin de Bedford;
- Ferguson's Cove;
- Osborne Head;
- BFC Halifax – Stadacona;
- Hartlen Point.

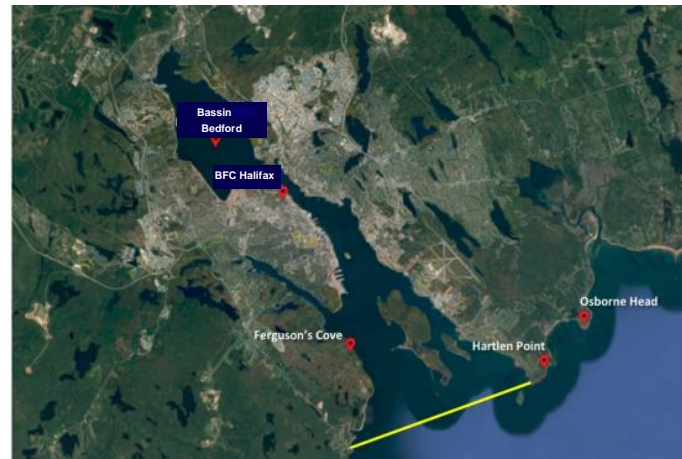


Figure 1
Sites potentiels que le MDN a présentés aux
Chantiers Maritimes Irving

Chacun des cinq sites répondait à plusieurs des critères d'évaluation, mais celui d'Hartlen Point s'est avéré le plus approprié parce qu'il satisfait à toutes les exigences essentielles du projet. Les exigences essentielles sont : proximité de la BFC Halifax et des installations de construction navale; espace suffisant pour accueillir tout le personnel, l'équipement et les systèmes en un seul endroit; accès direct à la côte avec une visibilité directe de l'océan; interopérabilité avec l'aire d'essai existante des systèmes électroniques; interférence minimale aux fréquences radioélectriques avec les signaux de radiofréquence publics ou commerciaux existants; capacité de sécuriser adéquatement l'installation.

À l'été 2021, une étude plus poussée du site proposé a été menée afin de déterminer le meilleur emplacement géographique pour l'installation d'essai terrestre. Cette analyse visait à déterminer l'emplacement qui maximiserait la capacité opérationnelle de l'installation tout en limitant autant que possible son empreinte globale ainsi que ses répercussions sur les opérations du MDN dans la région. Quatre emplacements précis à Hartlen Point ont été évalués ainsi que celui d'Osborne Head afin d'assurer une analyse rigoureuse. Le terrain de golf d'Hartlen Point n'a pas été considéré comme un choix viable en raison de la perturbation des activités actuelles que cela entraînerait, de sa hauteur au-dessus du niveau de la mer et de la distance de la côte pour les essais de surface. Il a été déterminé qu'Osborne Head n'était pas non plus un emplacement viable en raison de sa hauteur au-dessus du niveau de la mer, de la distance de la côte et de l'incidence que cela aurait sur l'aire d'essai des systèmes électroniques qui s'y trouve.

Où l'installation sera-t-elle construite à Hartlen Point?



Figure 2
Plan préliminaire du site

L'installation d'une superficie approximative de 11 500 m² sera construite dans la portion sud-est du terrain qui appartient au MDN à Hartlen Point (figure 2). De plus, lorsque la construction sera terminée et que l'installation sera opérationnelle, une clôture de sécurité sera installée autour de l'installation à une distance minimale de 30 m de l'installation. Cependant, la longueur exacte de la clôture pourrait changer au cours du processus de conception. Pour le moment, on ne s'attend pas à ce que l'installation soit en activité en tout temps, mais on ne connaît pas encore le calendrier et l'horaire des essais. On s'attend à une période occupée entre 2026 et le milieu des années 2030 lorsque l'installation entrera en activité et que nous nous préparons à livrer les premiers NCSC. On ne prévoit pas établir de zone d'exclusion maritime près de la côte. L'équipe de projet continuera de travailler afin d'éviter que l'installation nuise à la pratique de la pêche, du surf, de l'observation d'oiseaux, du golf et de la randonnée pédestre et de respecter les lois et règlements en vigueur.